



Commune de **Bouéni**
Une fenêtre sur l'Océan

COMMUNIQUE

Par délibération n° 34/CB/2016 du 28 avril 2016, la commune de Bouéni a mis en place son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour animer ses actions de prévention et de développement social.

La commune cherche à s'associer avec des organisations représentantes de la société civile pour siéger dans le Conseil d'Administration de cette institution paritaire, dont :

- ▶ un représentant des associations Familiales sur proposition de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales),
- ▶ un représentant des associations de Retraités et de Personnes Agées,
- ▶ un représentant des associations de personnes handicapées,
- ▶ un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Toute personne intéressée est invitée à présenter sa candidature avant le 11 mai 2016 auprès de Mme Anyati MASSOUNDI au 02 69 62 16 31 ou de Mr. Nailane-Attoumane ATTIBOU au 06 39 24 42 63.

Fait à Bouéni, le 06 mai 2016

Mr le Maire



Mousslim ABDOURAHAMAN